

Réf: Dossier N° 133243

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OXMOZ GROUP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 22, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXMOZ GROUP »

Objet : IMPORT-EXPORT, TRANSFORMATION ALIMENTAIRE, PRESTATION MEDICALE, TRANSPORT, FORMATION, BATIMENT, COMMERCE DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 22, Ilot 4

Dirigeant(s) : M AKISSI ASSEU CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-00851 du 22/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 22/08/2022

